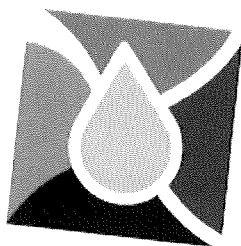


21 SEP. 2026

Bureau du courrier



**SYNDICAT MIXTE D'ETUDE ET DE GESTION
DE LA RESSOURCE EN EAU
DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE (SMEGREG)**

Réunion du 10 septembre 2026
**Désignation des représentants du 3^{ème}
collège devant siéger au comité syndical**

PROCES - VERBAL

MEMBRES PRESENTS

M. Joachim BOISARD
M. Thierry BREAUDEAU
M. Jean-Georges CLAIR
M. Jacques DAVOUST
Mme Catherine DELAGARDE
M. Christian DETRIEUX
M. Thierry FORET
M. Gérard HURTEAU
M. Marc JOKIEL
M. Pascal LETANGRE
M. Denis LOUSTAU
M. Robert PARIS
M. Richard PEZAT
Mme Stéphanie REMAZEILLES
M. Simon-Pierre SENGAYRAC
Mme Mélanie TICHANE

S. de la région d'Arveyres
S. de Bassanne-Dropt-Garonne
Commune de Cabanac et Villagrains
S. du Blayais
S. du Cubzadais-Fronsadais
S. de Carbon-Blanc
CdC du Val de l'Eyre
Commune de Sainte-Hélène
S. des Portes Entre-deux-Mers
S. de St-Jean d'Illac-Martignas sur Jalle
Commune de Cestas
S. de Saint-Selve
S. de la région de Targon
S. de Léognan-Cadaujac
S. région Castets, Langonnais, Sauternais
Commune de Saucats

MEMBRES REPRESENTES

Mme M.A. CHIRON-CHARRIER *pouvoir donné à M. PEZAT*
M. Hervé GAYRARD *pouvoir donné à M. DAVOUST*
M. Damien HOAREAU *pouvoir donné à M. HURTEAU*
M. Jean-André LEMIRE *pouvoir donné à M. CLAIR*
M. Cedric PAIN *pouvoir donné à Mme TICHANE*

S. de la région de Bonnetan
S. des Côteaux de l'Estuaire
S. de Castelnau de Médoc
S. de la région de La Brède
COBAN

MEMBRES ABSENTS NON REPRESENTES

M. Jacques BIDLUN
M. Thibault CLAYRAC
M. Jean-Luc DARQUEST
Mme Juliette HEURTEBIS
M. Alexandre HOUQUES
M. Daniel LABADIE
M. Didier PHOENIX
M. Martial ZANINETTI
Délégué(e) non désigné(e)
Délégué(e) non désigné(e)
Délégué(e) non désigné(e)

S. de la Pointe de Grave
Commune de Haux
S. du Nord Libournais
CALi
S. de l'Entre-deux-Mers
S. de Barsac-Preignac-Toulence
Commune de Brach
Commune de Le Porge
S. ARPOCABE
S. de la région de Caudrot
S. du Grand Bazadais

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Mme Françoise BEGUE
Mme Mélanie EROSTATE
M. Guillaume GRELET
M. Bruno de GRISSAC
Mme Emilie LAURENT
Mme Catherine ROLLAND

SMEGREG
SMEGREG
SMEGREG
SMEGREG
SMEGREG
SIAO de Carbon-Blanc

Mme Monseigne remercie M. Detrieux d'accueillir cette réunion dans les locaux du syndicat dont il est président.

Mme Monseigne ouvre la séance à 14h30, accueille les participants présents et propose de faire un tour table.

Le nombre de délégués présents ou représentés respecte les conditions de quorum (21 présents ou représentés).

M. Sengayrac, en tant que benjamin de l'assemblée (art. 25 du règlement intérieur du SMEGREG) est désigné secrétaire de séance. Le procès-verbal de la réunion sera établi sous son contrôle.



Mme Monseigne introduit la réunion puis donne la parole à M. de Grissac pour une présentation détaillée, illustrée d'un diaporama, des enjeux de la gestion des nappes profondes de Gironde, des missions et du personnel du SMEGREG (diaporama annexé au présent procès-verbal).

Puis M. de GRISSAC rappelle les règles relatives à la désignation des membres du 3^e collège qui siégeront au Comité syndical telles qu'elles figurent dans les statuts et le règlement intérieur du SMEGREG (diaporama annexé au présent procès-verbal).

Mme Monseigne précise que si cinq délégués seulement ont voix délibérative, tous les délégués sont invités à assister aux réunions du comité syndical du SMEGREG et peuvent prendre part aux débats ; par ailleurs le principe informel qui prévaut à ces désignations est celui de la recherche d'une représentation territoriale équilibrée.

En fin de diaporama figure la liste des candidatures exprimées avant la réunion :

- Monsieur Denis LOUSTAU (Commune de Cestas - Conseiller municipal)
- Mélanie TICHANE (Commune de Saucats - Maire)
- Thierry BREAUDEAU (SIAEPA Bassanne-Dropt-Garonne - vice-Président)
- Catherine DELAGARDE (SIAEPA du Cubzadais-Fronsadais - déléguée)
- Christian DETRIEUX (SIAO de Carbon-Blanc - vice-Président)
- Joachim BOISARD (SIEA de la région d'Arveyres - vice-Président)
- Stéphanie REMAZEILLES (SIAEP de Léognan-Cadaujac - vice-Présidente)
- Marc JOKIEL (SIEA des Portes de l'Entre-deux-Mers - Président)

Aucune candidature nouvelle n'est déclarée en séance. Chacun des candidats déclarés prend ensuite la parole pour se présenter.

Mme Monseigne suggère aux candidats de s'entendre pour limiter le nombre de candidats au nombre de sièges et éviter ainsi un fastidieux départage par vote à bulletin secret. Elle fait état des réflexions engagées sur la révision des statuts et notamment du projet d'augmentation du nombre de sièges au comité syndical pour le 3^e collège. Dans la mesure où la préfecture de la Gironde a formellement demandé une modification de ces statuts sur des points précis, ce projet de révision sera à l'ordre du jour de la première réunion du comité syndical qui suivra celle dédiée à son installation dans sa nouvelle composition.

Après échanges entre les candidats, Mme Tichané décide de retirer sa candidature au profit de celle de Mme Remazeilles qui représente le syndicat voisin de sa commune.

M. Detrieux et M. Jokiel, qui représentent tous deux des syndicats de l'agglomération bordelaise qui ont signé le contrat de substitution à partir du futur champ captant porté par Bordeaux Métropole, s'entendent pour le maintien de la candidature du second.

M. Loustau décide ensuite de retirer sa candidature.

M. Jean-Georges Clair s'excuse et quitte la réunion.

En l'absence d'autres candidatures, la liste des cinq candidatures restantes est mise au vote.

Après en avoir débattu, les délégués du 3^e collège désignent, à l'unanimité des membres présents ou représentés (19 pour, 0 contre, 0 abstentions), pour siéger au Comité syndical du SMEGREG :

- Joachim BOISARD (SIEA de la région d'Arveyres - vice-Président)
- Thierry BREAUDEAU (SIAEPA Bassanne-Dropt-Garonne - vice-Président)
- Catherine DELAGARDE (SIAEPA du Cubzadai-Fronsadais - déléguée)
- Marc JOKIEL (SIEA des Portes de l'Entre-deux-Mers - Président)
- Stéphanie REMAZEILLES (SIAEP de Léognan-Cadaujac - vice-Présidente)

En l'absence d'autres questions et après avoir remercié les participants, Mme Monseigne lève la séance à 16h15.

Fait à Bordeaux, le 16 septembre 2026

Le Secrétaire de séance

Simon-Pierre SENGAYRAC

La Présidente

Célia MONSEIGNE

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

21 SEP. 2026

Bureau du courrier

Les missions du SMEGREG EPTB des Nappes profondes de Gironde A l'interface des grand et petit cycles de l'eau

Réunion des délégués du 3^e collège
10 septembre 2026



Des ressources très sollicitées pour un usage prioritaire



l'eau potable est issue à
97 %
des nappes profondes



75 %
de l'eau potable sont
pomés dans des nappes
profondes surexploitées ou
en limite de surexploitation



l'eau potable représente
>95 %
des prélèvements dans les
nappes surexploitées ou en
limite de surexploitation

→ Les enjeux de la gestion des nappes profondes :

- ✓ pérenniser un mode d'approvisionnement en eau potable qui garantit une grande sécurité sanitaire à moindre coût
- ✓ garantir l'équité dans l'accès à la ressource et le partage des coûts

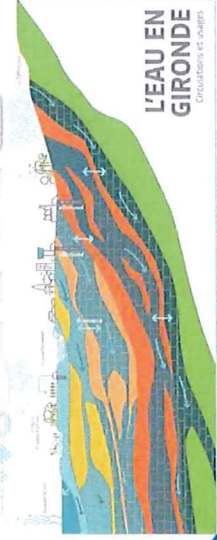
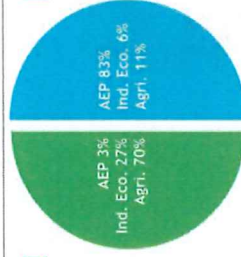


La Gironde, ses ressources en eau et leurs usages



Eaux superficielles
et nappes phréatiques

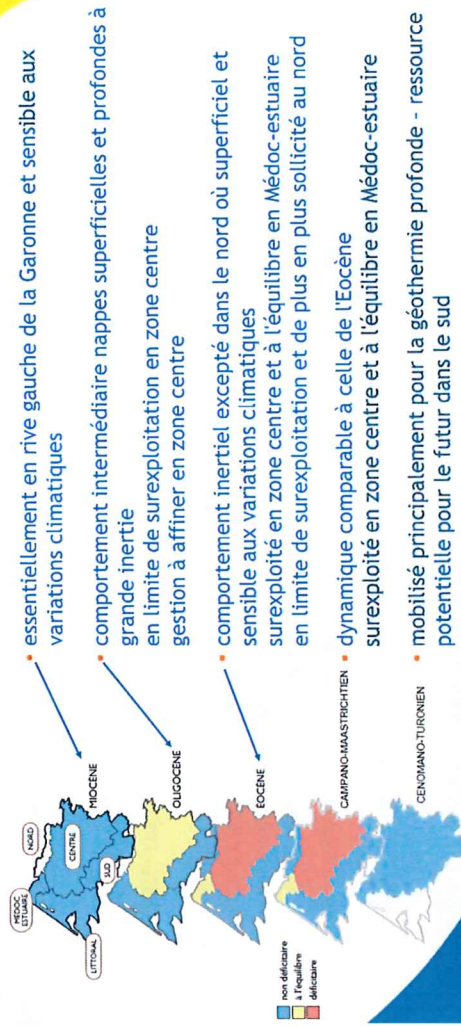
Origine et usages des
32C millions de m³ prélevés
chaque année en Gironde
(hors CNPE du Blayais)



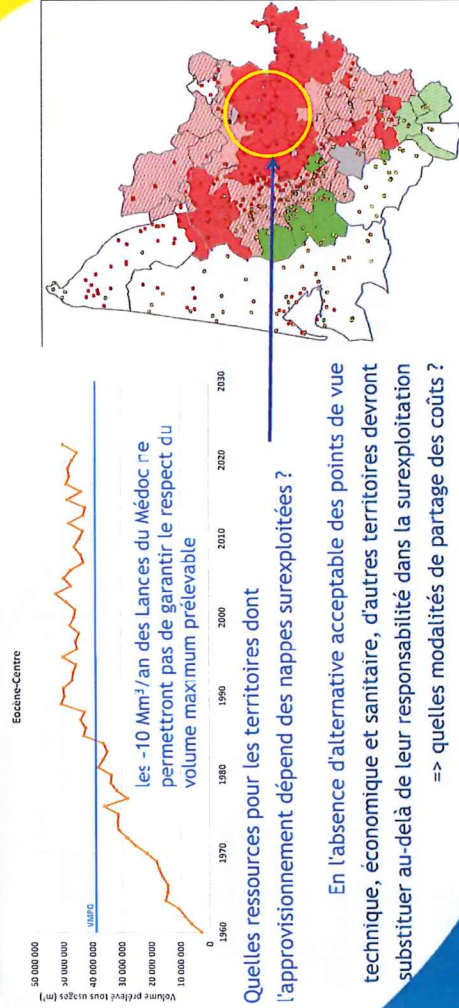
L'EAU EN
GIRONDE
Origine et usages



Subdivision des ressources en unités de gestion



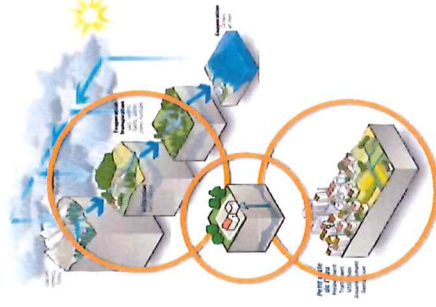
Focus sur l'unité de gestion Eocène centre



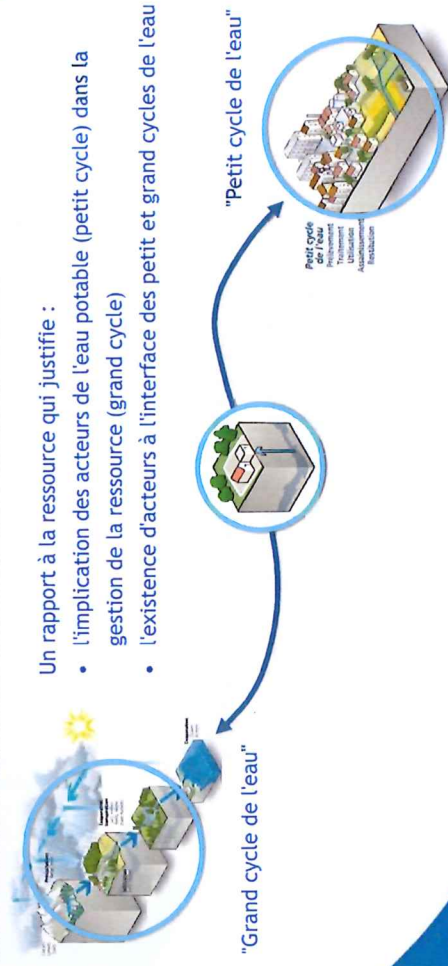
Les acteurs à l'interface

Deux acteurs à l'interface des grand et petit cycles de l'eau :

- la Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Nappes profondes : non dotée d'une personnalité morale, elle pose le diagnostic, fixe les objectifs, élabore les règles (SAGE), suit sa mise en œuvre, juge de la compatibilité des projets avec le SAGE et la conformité à son Règlement
- le SMEGREG - EPTB des Nappes profondes de Gironde : il agit sur trois fondements ancrés dans la législation en tant que :
 - ✓ syndicat mixte ouvert
 - ✓ secrétariat technique de la CLE
 - ✓ établissement public territorial de bassin



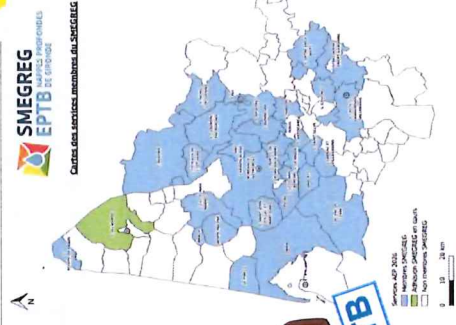
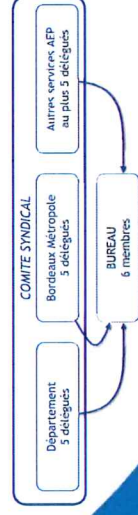
Les Nappes profondes de la Gironde et l'eau potable



Le SMEGREG

Missions :

- ✓ organiser la gestion équilibrée des ressources en eau souterraine...
- ✓ mettre en œuvre le SAGE, accompagner la politique d'économies d'eau et poursuivre la recherche de ressources de substitution
- ✓ étudier la faisabilité technique, économique, juridique et financières des solutions de substitution aux nappes profondes surexploitées
- ✓ garantir la transparence des projets...



Le SMEGREG agit **en tant que syndicat mixte "ouvert"** en vue d'œuvres ou de services présentant une utilité pour ses membres.

Dans ce cadre il apporte un appui technique à ses membres en lien avec les missions suivantes définies à l'article L. 211-7 du code de l'environnement* :

- 3° L'approvisionnement en eau ;
- 7° La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines ;
- 11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- 12° L'animation et la concertation dans les domaines de la gestion de la ressource en eau dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

*Les services de l'Etat considèrent les rubriques de cet article comme des missions partagées par toutes les collectivités.

Le SMEGREG agit **en tant que structure en charge du secrétariat technique de la CLE** porteuse de la mise en œuvre du SAGE des Nappes profondes de Gironde, tel que le prévoit explicitement ce schéma.

Disposition 90 du SAGE :

... A ce titre, et pour faciliter la mise en œuvre du SAGE et l'atteinte de ses objectifs, et ce dans les meilleures conditions économiques, il (le SMEGREG) aurait notamment à œuvrer pour garantir :

- l'efficacité de la politique d'optimisation des usages ;
- le maintien du niveau de performance obtenu grâce à cette optimisation ;
- l'efficacité, en matière de réduction des prélèvements par substitution de ressource, des nouveaux pôles structurant de production d'eau potable ;
- un partage équitable des efforts et des coûts entre les usagers de la ressource ;
- une anticipation des enjeux et nouveaux défis de la gestion des ressources et de l'approvisionnement en eau.

Le SMEGREG agit **en tant qu'établissement public territorial de bassin (EPTB)** dans le cadre d'un label associé à des missions d'intérêt général qui lui ont été reconnues par l'Etat sur le périmètre du département de la Gironde.

A ce titre, il a pour mission :

- "de faciliter, à l'échelle d'un bassin ou d'un groupement de sous-bassins hydrographiques..., la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau...
- d'assurer la cohérence des actions des collectivités territoriales et de leurs groupements par un rôle de coordination, d'animation, d'information et de conseil..."

en tant que syndicat mixte "ouvert"

recherche de ressources (avec mutualisation du risque d'échec)
prospective des besoins, organisation de l'accès aux ressources...

en tant qu'EPTB

veille, en tant Personne Publique Associé à l'élaboration des SCOT, à ce que l'ambition des SCOT soit en phase avec les capacités des services AEP
interagit avec la police de l'eau dans le cadre de la révision des autorisations de prélèvements...

en tant que secrétariat technique de la CLE

instruit les demandes d'avis adressées à la CLE
porte la révision des volumes maximums prélevables
porte les programmes de sensibilisation grand public et scolaires...

Equipe technique :

- 6 agents (5,6 ETP)
 - ✓ 5 catégories A (4,8 ETP)
 - ✓ 1 catégorie B (0,8 ETP)
- compétences : hydrogéologie, hydraulique urbaine, prospective, médiation, ...
- domaines d'activité :
 - ✓ prospection/recherches de ressources nouvelles
 - ✓ gestion des ressources en eau
 - ✓ ingénierie des forages
 - ✓ prospective de la demande en eau potable
 - ✓ documents d'urbanisme et approvisionnement en eau
 - ✓ analyse technico-économique des solutions
 - ✓ formation, information, sensibilisation des élus, du grand public et des scolaires



Espaces Info Economies d'Eau sont

- des points d'informations sur la ressource en eau et la maîtrise des consommations
- à destination du grand public

Objectif :

- sensibiliser les Girondins à la valeur patrimoniale de nos nappes profondes
- promouvoir les économies d'eau.

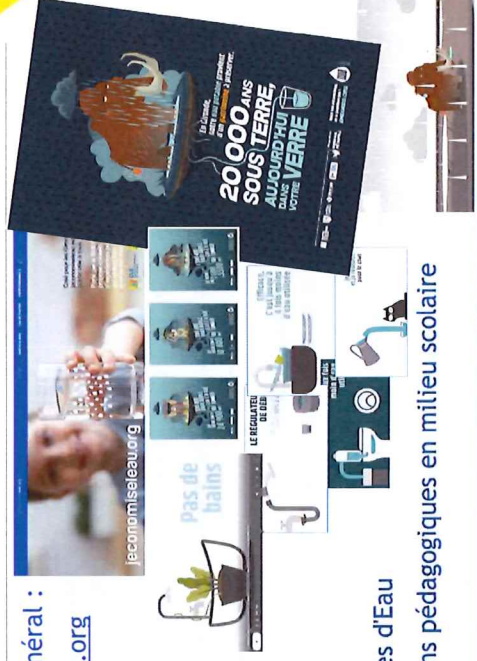
Ils interviennent :

- sur commande du SMEGREG
- à la demande d'une collectivité
- pour animer un atelier ou un débat, tenir un stand...



Communication d'intérêt général :

- site www.jeconomiseleau.org
- plaquettes
- campagnes d'affichage
- campagnes vidéos
- réseaux sociaux ...



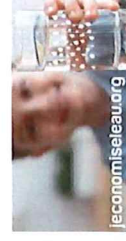
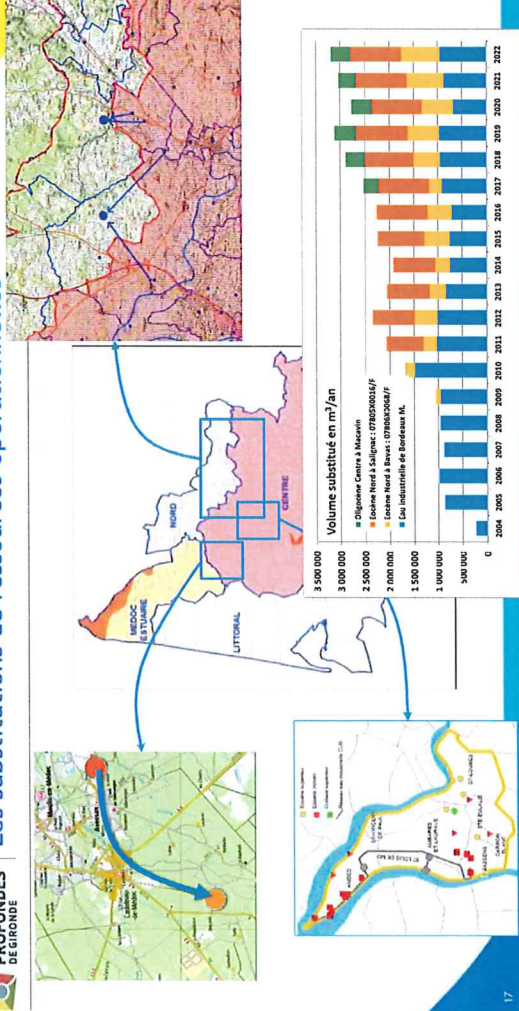
les Espaces Info Economies d'Eau

- le programme d'actions pédagogiques en milieu scolaire

Un programme d'actions pédagogiques en milieu scolaire objet d'un partenariat avec l'Education nationale depuis 2005 :

- plus de 250 journées d'animation par an
- sur toute la Gironde
- en lien avec le service d'eau potable qui dessert l'école





SMEGREG
NAPES PROFONDES
EPTB
DE GIRONDE

www.smegreg.org



abonnement sur www.smergreg.org

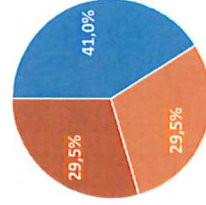
Le budget du SMEGREG

Contributions des membres :

- proportionnelle aux volumes prélevés et importés l'année N-2 pour les services AEP
- de l'ordre de 0,006 €/m³
- égale à celle de Bordeaux Métropole pour le Département de la Gironde
- cumul des contributions 2024 : 605 000 €

Budget global (contributions + subventions) :

- # 1 500 000 €
- taux d'intervention de l'Agence de l'eau (60% en moyenne)
 - 50 ou 55 % sur les études
 - 70 % (voire 80%) sur l'animation
 - 30 à 70 % sur les actions de communication et sensibilisation



■ 3e collège ■ Bordeaux Métropole ■ Département

Pour le Département de la Gironde :

- Célia MONSEIGNE (Présidente du SMEGREG) - canton Nord Gironde
- Carole GUERE (membre du bureau) - canton Mérignac 1
- Agnès SEJOURNET (membre du bureau) - canton Libournais-Fronsadais
- Valérie GUINAUDIE - canton l'Estuaire
- Valérie DROUHAUT - canton Presqu'île

Pour Bordeaux Métropole :

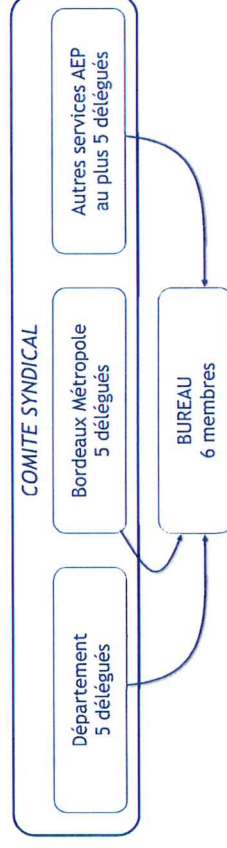
- Jérôme PESCHINA - Martignas-sur-Jalle
- Catherine FABRE - Bordeaux
- Stéphane MARI - Pessac
- Gérard CHAUSSET - Mérignac
- Sylvie CASSOU-SCHOTTE - Mérignac

Pour les services d'eau potable hors Bordeaux Métropole : désignation à venir

Modalités de désignation des membres du 3^{ème} collège qui siègeront au Comité syndical avec voix délibérative

SMEGREG

3^{ème} collège des services d'eau potable hors Bordeaux Métropole
Réunion du 10 septembre 2026



3^{ème} collège : 32 membres -> 32 délégués et 5 sièges au Comité syndical

Règlement intérieur

Article 25 - Désignation des membres du troisième collège qui siègeront au Comité syndical

Dès lors que ce collège compte plus de cinq communes ou groupements, les délégués ainsi désignés, réunis en assemblée, désignent en leur sein les cinq représentants qui siègeront au Comité syndical.

Références : art. 7.1.1. des statuts et art. 25 du Règlement intérieur

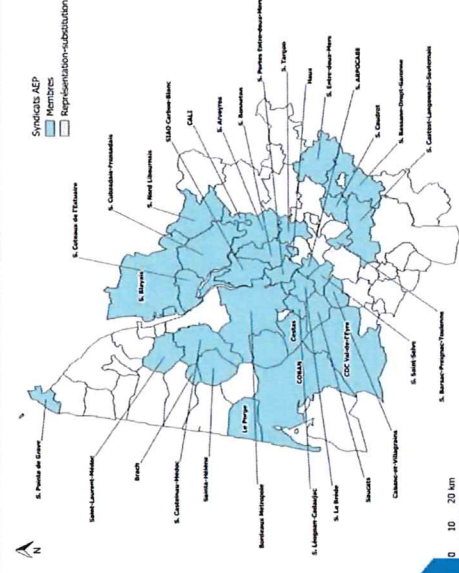
- quorum : la moitié plus un du nombre de membres arrondi au nombre supérieur soit 17 (pour 32 membres)
- secrétaire de séance : le benjamin de l'assemblée
- prise en compte des pouvoirs :
 - ✓ pouvoir à un autre membre du 3^{ème} collège (1 pouvoir/délégué) ou
 - ✓ pouvoir à un représentant de l'exécutif de l'assemblée délibérante qui a désigné le délégué.
- majorité absolue sur 2 tours puis relative à partir du 3^{ème} (bénéfice de l'âge en cas d'égalité)

Qu'ils aient ou non voix délibérative :

- tous les délégués du 3^{ème} collège sont invités aux réunions du Comité syndical et reçoivent l'ordre du jour et les rapports,
- tous les délégués présents lors des réunions du Comité syndical peuvent participer aux débats.

En revanche, seuls les délégués ayant voix délibérative peuvent participer aux votes lors des réunions du Comité syndical.

Les membres du 3^{ème} collège du SMEGREG



Cou	
Haut	Saint-Jean-de-Mauriac
Brach	SIAEP du Broyard
Cestas	SIAEP APOCABE
COBAN	SIAEP de Targon
Saucaud	SIAEP de La Brède
L'Esperance	SIAEP de Bonnetan
	CdC du Val de l'Eyre
	SIAEP d'Aubertin
	SIAO de Carbon Blanc
	SIE du Grand Bazadais
	Cabanac et Villagrains
	SIE de Léognan-Cadujac
	SIAEP du Nord L'Ourmail
	SEPM de la Pointe de Grave
	SPEP de l'Eyre-deux-Mers
	SIE de Saint-Léger
	SIAEP de Castejan de Médoc
	SIAEP de la région de Caudrot
	SIAEP du Cotubaz-Fronsadais
	SIAEP des Coutures de l'Esquaire
	SIAEP de Barac-Pregaigne-Toulennec
	SIAEP de Bassanne-Droit-Gormier
	SIAEP de Saint-Jean-d'Ilac et Martignas-sur-Jalle
	Région de Castets, du Langonnais et du Hautarnais

Pour mémoire

Les candidatures exprimées

Bureau de neuf membres au maximum (article 7.2.1 des statuts) :

- un Président élu pour trois ans par le Comité Syndical à la majorité des 2/3 ;
- deux vice-Présidents, élus à la majorité au sein des autres collèges, chaque collège étant représenté par un vice-président à l'exception du collège dont est issu le Président du Syndicat ;
- deux membres élus en leur sein par chaque collège.

Candidatures exprimées avant la réunion :

- Denis LOUSTAU (Cestas - conseiller municipal)
- Mélanie TICHANE (Saucats - Maire)
- Thierry BREAUDEAU (SIAEP Bassanne-Dropt-Garonne - vice-Président)
- Catherine DELAGARDE (SIAEP du Cubzadais-Fronsadais - déléguée)
- Christian DETRIEUX (SIAO de Carbon-Blanc - vice-Président)
- Joachim BOISARD (SIEA de la région d'Arveyres - Vice-Président)
- Stéphanie REMAZEILLES (SIAEP de Léognan-Cadaujac - vice-Présidente)
- Marc JOKIEL (SIEA des Portes de l'Entre-deux-Mers - Président)



**SMEGREG
EPTB**
NAPPES PROFONDES
DE GIRONDE

www.smegreg.org



jeconomiseleau.org

www.jeconomiseleau.org



LA LETTRE
DES NAPPES PROFONDES
DE GIRONDE

abonnement sur
www.smegreg.org